



PV CA du 17 septembre à Noville-les-Bois

Présences et procurations : Documents en pièces jointes

Ordre du jour

1. Examen du rapport de la commission d'évaluation de notre directeur et vote sur :

- la redéfinition de la méthode
- la continuation sur les mêmes bases
- arrêt de la collaboration

2. Modification du ROI et vote

- le projet est repris en pièce jointe

3. Calendrier et horaires des prochains CA et vote

- les CA doivent-ils se tenir AM ou PM ?
 - dates à confirmer
 - date de l'AG (proche d'un CA)
-

Séance

La convocation précisait 9h30 à 11h30, la séance est cependant ouverte à 10h12 par compassion envers JF DECLERCQ et ses co-voituriers pris dans les embouteillages, ainsi que par l'importance du sujet.

Le Quorum de ce CA est de 22. Nous avons 23 présents et 10 procurations (voir liste de présence en pièce jointe)

1. Examen du rapport de la commission d'évaluation de notre directeur.

Après de nombreux débats et l'examen du rapport d'évaluation de Rudy Devillé par le comité, qui se voit remercié pour son implication et son travail, nous passons aux votes

- la redéfinition de la méthode
 - pour = 3
 - contre = 29
 - abstention = 1

- la continuation sur les mêmes bases
 - pour = 4
 - contre = 28
 - abstention = 0

- arrêt de la collaboration
 - pour = 28
 - contre = 4
 - abstention = 0

Nous actons donc :

- la signification de la fin de son contrat à Rudy Devillé
- notre décision de ne pas lui faire prester son préavis
- notre décision de ne pas lui accorder d'autres indemnités que les minimums légaux
- la vacance de direction de notre secrétariat en demandant au président d'y pourvoir avec l'aide du bureau
- notre décision de lancer une campagne de recrutement d'un nouveau directeur

2. Modification du ROI

- une motion est proposée :
 - « ajout à l'article 15 » : « Assurer la gestion au quotidien de l'association avec les limitations de pouvoirs de signature à concurrence de 5.000 euros dans les limites du budget voté en CA »
- la proposition de modification du R.O.I est adoptée à l'unanimité ainsi que sa motion ci-dessus.
- Laetitia Elleboudt est chargée de la rédaction de la version finale et de sa distribution aux membres.

3. Calendrier des prochains CA

- nos CA se tiendront à l'avenir à 9h00
- nous confirmons toutes les dates déjà prévues jusqu'au 15 mars 2016.
- les lieux seront communiqués en temps et heures par le secrétariat en fonction des disponibilités des salles
- les dates du CA du 17/05/2016 et de l'AG du 20/05/2016 sont en attente de confirmation sur base des points du jour à aborder à ce moment-là.

La séance est levée à 11h35

Le Président,
Serge DELAVEUX